



## Philippines

Accord ratifié: **Oui**

Date de ratification: **2016-10-27**

Notifications de mise en oeuvre (Catégories A, B, C)	Date d'échéance	Statut
Notification des désignations des catégories A,B,C	22 février 2017	<b>Oui</b>
A - 93.3%	B - 5.0%	C - 1.7%
		<b>Not yet notified</b> - 0.0%
Notification des dates indicatives de la Categorie B	22 février 2017	<b>Oui</b>
Notification des dates définitives de la Categorie B	22 février 2018	<b>Oui</b>
Notification des dates indicatives de la Categorie C	22 février 2017	<b>Oui</b>
Notification des dates définitives de la Categorie C	22 août 2019	<b>Oui</b>
Notification des besoins d'assistance technique	22 février 2017	<b>Oui</b>
Notification des arrangements conclus pour la fourniture d'assistance technique	22 février 2018	<b>Non</b>
Notification de l'état d'avancement de la fourniture d'assistance technique	22 août 2019	<b>Non</b>

## Notifications de transparence

Notified Art. 1.4	Catégorie A	date définitive de mise en oeuvre 22 février 2017	Oui
Notified Art. 10.4.3	Catégorie C	date définitive de mise en oeuvre 30 juin 2022	Oui
Notified Art. 10.6.2	Catégorie A	date définitive de mise en oeuvre 22 février 2017	Oui
Notified Art. 12.2	Catégorie A	date définitive de mise en oeuvre 22 février 2017	Oui

## Renseignements sur l'assistance

Notified Art. 22.3	Non
--------------------	-----

Légendes:

Oui

Notification présentée

Non

Notification due

Non

Notification non échue

<b>Programme de mise en oeuvre</b>		<b>date indicative de mise en oeuvre</b>	<b>date définitive de mise en oeuvre</b>
1.1 Publication	A		au plus tard le 22 février 2017
1.2 Renseignements disponibles sur Internet	A		au plus tard le 22 février 2017
1.3 Points d'information	A		au plus tard le 22 février 2017
1.4 Notification	A		au plus tard le 22 février 2017
2.1 Observations et renseignements avant l'entrée en vigueur	A		au plus tard le 22 février 2017
2.2 Consultations	A		au plus tard le 22 février 2017
3 Décisions anticipées	A		au plus tard le 22 février 2017
4 Procédures de recours ou de réexamen	A		au plus tard le 22 février 2017
5.1 Notification de contrôles ou d'inspections renforcés	B	au plus tard le 31 décembre 2019	au plus tard le 31 décembre 2020
5.2 Rétention	A		au plus tard le 22 février 2017
5.3 Procédures d'essai	A		au plus tard le 22 février 2017
6.1 Disciplines générales concernant les redevances et impositions	A		au plus tard le 22 février 2017
6.2 Disciplines spécifiques concernant les redevances et impositions	A		au plus tard le 22 février 2017
6.3 Disciplines en matière de pénalités	A		au plus tard le 22 février 2017
7.1 Prétraitement avant arrivée	A		au plus tard le 22 février 2017
7.2 Paiement par voie électronique	A		au plus tard le 22 février 2017
7.3 Séparation de la mainlevée	A		au plus tard le 22 février 2017
7.4 Gestion des risques	A		au plus tard le 22 février 2017

<b>Programme de mise en oeuvre</b>		<b>date indicative de mise en oeuvre</b>	<b>date définitive de mise en oeuvre</b>
7.5 Contrôle après dédouanement	A		au plus tard le 22 février 2017
7.6 Temps moyens nécessaires à la mainlevée	A		au plus tard le 22 février 2017
7.7 Opérateurs agréés	A		au plus tard le 22 février 2017
7.8 Envois accélérés	A		au plus tard le 22 février 2017
7.9 Marchandises périssable	A		au plus tard le 22 février 2017
8 Coopération entre les organismes présents aux frontières	B	au plus tard le 31 décembre 2018	au plus tard le 31 décembre 2020
9 Mouvement des marchandises	A		au plus tard le 22 février 2017
10.1 Formalités	A		au plus tard le 22 février 2017
10.2 Acceptation de copies	A		au plus tard le 22 février 2017
10.3 Utilisation des normes internationales	A		au plus tard le 22 février 2017
10.4 Guichet unique	C E	au plus tard le 31 décembre 2018	au plus tard le 30 juin 2022
10.5 Inspection avant expédition	A		au plus tard le 22 février 2017
10.6 Recours aux courtiers en douane	A		au plus tard le 22 février 2017
10.7 Procédures communes à la frontière	A		au plus tard le 22 février 2017
10.8 Marchandises refusées	B	au plus tard le 31 décembre 2018	au plus tard le 31 décembre 2019
10.9 Admission temporaire de marchandises	A		au plus tard le 22 février 2017
11 Transit	A		au plus tard le 22 février 2017
12 Coopération Douanière	A		au plus tard le 22 février 2017

## Légendes

A	Notifiée dans la catégorie A	Ap	Notifiée dans la catégorie A		
B	Notifiée dans la catégorie B	Bp	Notifiée dans la catégorie B	C»B	Transfer de la cat. C à la cat. B
C	Notifiée dans la catégorie C	Cp	Notifiée dans la catégorie C	B»C	Transfer de la cat. B à la cat. C
N	Pas encore notifiée	E	Report de dates demandé		

## Notifications et autres documents

Symbol	Date de réception	Description
G/TFA/N/PHL/2/Rev.2	2023-07-25	Articles 1.4, 10.4.3, 10.6.2, 12.2.2 - Revision 2
G/TFA/N/PHL/2/Rev.1	2023-06-21	Articles 1.4, 10.4.3, 10.6.2, 12.2.2 - Revision
G/TFA/W/25/Rev.9	2022-04-08	Supporting the timely and efficient release of global goods through accelerated implementation of the WTO Trade Facilitation Agreement - Revision 9
G/TFA/N/PHL/1/Add.1	2020-08-28	Category C notification
G/TFA/N/PHL/2	2018-10-26	Notification articles 1.4, 10.6.2 and 12.2.2
G/TFA/N/PHL/1	2018-01-31	Category A, B & C notification
WT/PCTF/N/PHL/1	2014-08-01	Category A notification

## Information détaillée sur l'assistance technique

### 10.4 Guichet unique



10.4.1  
10.4.2  
10.4.3  
10.4.4

**Date indicative de mise en oeuvre**  
31 décembre 2018

**Date définitive de mise en oeuvre**  
30 juin 2022

#### Assistance requise pour la mise en oeuvre

##### Assistance nécessaire:

1. Formation et autres formes d'assistance technique pour renforcer les capacités en ressources humaines de l'ensemble des organismes gouvernementaux et des autres secteurs concernés qui feront partie du Programme national de guichet unique.
2. Financement pour le développement d'un programme ou d'un logiciel qui servira de système d'exploitation pour le guichet unique national.
3. Financement pour la modernisation du matériel informatique existant qui sera utilisé pour mettre en oeuvre le guichet unique national dans tous les points d'entrée et les installations des secteurs participants et des organismes gouvernementaux.

**Étiquettes:** Technologies de l'information et de la communication (TIC), Infrastructure et équipement, Procédures institutionnelles, Ressources humaines et formation

#### Légendes



Notifiée dans la catégorie C

Cp



Arrangement avec des donateurs notifié

E

Report de dates demandé

Téléchargé le 24 février 2026  
Mis à jour le 18 août 2023